

COMMENT PAYER *son loyer* ?

Pour payer votre loyer chaque mois, Ophéa vous offre plusieurs solutions qui vous évitent de vous déplacer : le prélèvement, le paiement en ligne et le virement. Vous pouvez également régler en espèces, chèque, carte bancaire ou Eficash .

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est la solution la plus simple. Une fois mis en place il vous évite d'oublier et aussi d'avoir à vous déplacer. Sa mise en place est gratuite !

- Il peut s'activer à tout moment. Le formulaire d'adhésion est disponible sur notre site internet dans la rubrique « le loyer » ou dans votre espace locataire <https://monespace.ophea.fr/> Il vous suffit de transmettre ce formulaire accompagné d'un RIB à Ophéa par courrier ou de le déposer dans un de nos sites (au siège ou en agence) ou via votre espace locataire.
- Vous choisissez le jour du prélèvement : le 2, le 7 ou le 10 du mois.
- Le montant de votre prélèvement est recalculé automatiquement si le montant de votre loyer ou de votre aide au logement change.

LE PAIEMENT EN LIGNE



C'est un mode de paiement qui fonctionne 24h/24 et 7j/7. C'est rapide, simple et sécurisé.

- Vous devez avoir à portée de main votre avis d'échéance et votre carte bancaire.
- Pour y accéder : rendez-vous sur le site internet ophea.fr, cliquez sur « paiement en ligne » ou dans votre espace locataire sur internet ou sur l'appli Ophéa.

ZÉRO PAPIER !

CRÉEZ VOTRE ESPACE LOCATAIRE SUR LE SITE INTERNET OPHÉA OU SUR L'APPLICATION MOBILE OPHÉA. VOS AVIS D'ÉCHÉANCE SONT ARCHIVÉS DANS VOTRE ESPACE PERSONNEL. VOUS POUVEZ Y PAYER VOS ÉCHÉANCES EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE.



COMMENT PAYER *son loyer* ?

Et toujours des solutions classiques



DES BORNES DE PAIEMENT AUTOMATIQUES

- Elles sont à votre disposition dans le hall d'accueil du Pôle de l'Habitat social (24 route de l'Hôpital à Strasbourg).

- Muni de votre avis d'échéance vous pouvez payer en espèces ou carte bancaire.
- Les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi).



LE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

- Les coordonnées bancaires d'Ophéa se trouvent au dos de votre avis d'échéance.

En cas de difficultés, des solutions !

Si vous avez des difficultés de paiement, prévenez sans attendre votre chargé de clientèle. Il vous aidera à trouver des solutions adaptées à votre situation.



LE CHÈQUE BANCAIRE

- A vous de transmettre votre chèque (libellé à l'ordre d'Ophéa) accompagné du coupon figurant en pied de votre avis d'échéance.



EFICASH

- Ce service est disponible dans tous les bureaux de Poste. Il vous permet de payer en espèces sur présentation de votre avis d'échéance.
- La Poste facture ce service 3 €.

